

225C1133
FR0000133308-FS0559

1^{er} juillet 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ORANGE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juin 2025, complété par un courrier reçu le 1^{er} juillet 2025, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 juin 2025, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹ et CNP Assurances², le seuil de 10% des droits de vote de la société ORANGE et détenir, directement et indirectement, 317 848 044 actions ORANGE représentant autant de droits de vote, soit 11,95% du capital et 9,99% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CNP Assurances	15 625 377	0,59	15 625 377	0,49
CDC (à titre direct)	47 846 054	1,80	47 846 054	1,50
Bpifrance Participations	254 219 602	9,56	254 219 602	7,99
CNP Prévoyance ⁴	90 967	ns	90 967	ns
CNP Assurances IARD ⁵	66 044	ns	66 044	ns
Total CDC	317 848 044	11,95	317 848 044	9,99

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ORANGE sur le marché par CNP Assurances.

¹ Bpifrance Participations SA est contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'Epic Bpifrance.

² CNP Assurances est détenue par CNP Assurances Holding, elle-même détenue par La Banque Postale, elle-même détenue par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

³ Sur la base d'un capital composé de 2 660 056 599 actions représentant 3 179 973 369 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Anciennement dénommée La Banque Postale Prévoyance.

⁵ Anciennement dénommée La Banque Postale Assurances IARD.